



Ensemble, on est plus forts

H 29/10
P/AD/LV/AL
Bruxelles, le 11 octobre 2010

NOTE AUX MEMBRES DU BUREAU FEDERAL

Fondamentaux FGTB

Début novembre sera publié le Rapport technique du CCE qui donnera le signal officiel du début des négociations en vue d'un Accord interprofessionnel 2011-2012.

Nous ne partons pas d'une page blanche mais bien du Congrès fédéral de juin. Ainsi, nous réclamons :

- un modèle de croissance éco-solidaire qui vise le plein emploi (et un emploi de qualité qui rencontre les défis climatiques) et de bons salaires ;
- la fin des réductions de cotisations sociales et des cadeaux fiscaux puisqu'il n'y a pas de conditionnement à une modernisation de l'appareil de production ni de création d'emploi de qualité ;
- des marges pour :
 - une augmentation des salaires bruts (et pas du net, comme dans le précédent Accord « exceptionnel » !)
 - la suppression de l'écart salarial entre les femmes et les hommes ;
 - relever le salaire minimum interprofessionnel garanti ;
- pas de formules all-in interprofessionnel et pas touche à notre système d'indexation des salaires.

La préparation du Rapport technique

Pour rappel, la loi de 1996 nous oblige à tenir compte de l'évolution des salaires des trois pays voisins.

Même si les données ne sont pas encore disponibles, nous savons que -tenant compte de la forte politique de modération salariale menée par l'Allemagne depuis des années- l'écart avec les pays voisins, qui était évalué à 3,3% sur la période 1996-2010 dans le Rapport 2009 du CCE, s'aggrave.

Ainsi, les tentatives syndicales de coordination des revendications salariales s'avèrent de plus en plus difficile au sein du Groupe de Doorn...

Nous ne manquons néanmoins pas de rappeler aux employeurs que :

- à cet écart salarial doivent être soustraits :
 - les subsides salariaux fiscaux (précompte professionnel), qui n'existaient pas en 96 et qui représentent, en 2010, 1,6% ;
 - les cotisations sociales, qui représentent des milliards chaque année.
- la modération salariale à l'Allemande est néfaste pour l'emploi (même si elle s'en sort du point de vue de sa croissance grâce à sa technologie), elle ne peut donc pas être imposée en Belgique (cfr étude de la KUL) ;
- si les salaires augmentent, en partie grâce à l'index, c'est dû au prix des produits énergétiques (le marché ne fonctionne pas, formation des prix peu transparente, marges bénéficiaires excessives d'Electrabel,...). Il faut prévoir la fixation d'un prix maximum.

Malgré ces rappels et mises en garde, les employeurs font comme si la crise financière n'avait pas eu lieu, mieux, ils sont de plus en plus agressifs et revendiquent toujours davantage !

Ils devraient pourtant s'inspirer d'économistes de renom, dont Joseph Stiglitz, prix Nobel d'Economie, pour qui la véritable cause de la crise est due aux inégalités plus encore qu'au manque de régulation des banques.

Heureusement, nos stabilisateurs automatiques (sécurité sociale, services publics) ont permis d'amoindrir les effets de la crise en termes d'emplois par rapport à d'autres pays mais, attention, nous devons noter :

- une augmentation des emplois précaires (cfr sixième journée de l'intérim, Arcelor, ...) ;
- une augmentation des salaires les plus élevés (les bonus sont au même niveau qu'avant la crise !).

Pour la FGTB, pas question d'une modération salariale et d'une austérité imposée aux travailleurs et aux allocataires sociaux. A cet égard, la tension sociale monte (TEC, cheminots, Arcelor,...).

Nous revendiquons, au contraire, de bons salaires, des emplois de qualité, de meilleures allocations sociales (dont des pensions revalorisées), une fiscalité plus juste. Et ces revendications ne sont pas irréalistes, elles sont bonnes pour l'économie et pour la relance de l'emploi.

*A SAVOIR : la loi de 96 prévoit que si la modération salariale est imposée, elle est aussi valable pour les autres revenus, c'est-à-dire les dividendes, les revenus des indépendants, les bonus, les salaires les plus élevés.
La FGTB ne manquera pas de le rappeler à ceux qui auraient la mémoire sélective...*

Propositions FGTB : à l'offensive !

Dans ce cadre, et en tenant compte de notre Congrès de juin, quelles revendications poser ? La FGTB revendiquera tout à la fois :

- la fin des chèques en blanc aux employeurs et le conditionnement des aides publiques :
 - aux emplois de qualité ;
 - à la formation ;
 - aux investissements ;
 - à la R&D.
- le maintien de la liberté de négociation dans les secteurs (avec des hausses de salaires bruts) ;
- le relèvement du salaire minimum garanti brut ;
- la suppression programmée des discriminations entre statut ouvrier-employé ;
- l'amélioration de la pension légale ;
- la prolongation des accords en matière de prépensions et des efforts de formation des groupes à risques.

A côté de l'agenda institutionnel, il y a un agenda social, ouvert les 15 et 29 septembre dernier... !

Anne DEMELENNE,
Secrétaire Générale

Rudy DE LEEUW,
Président